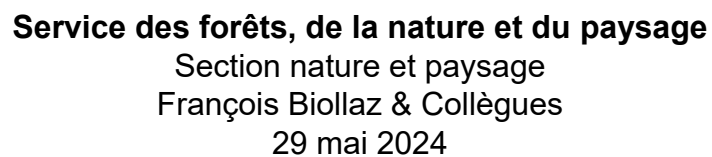
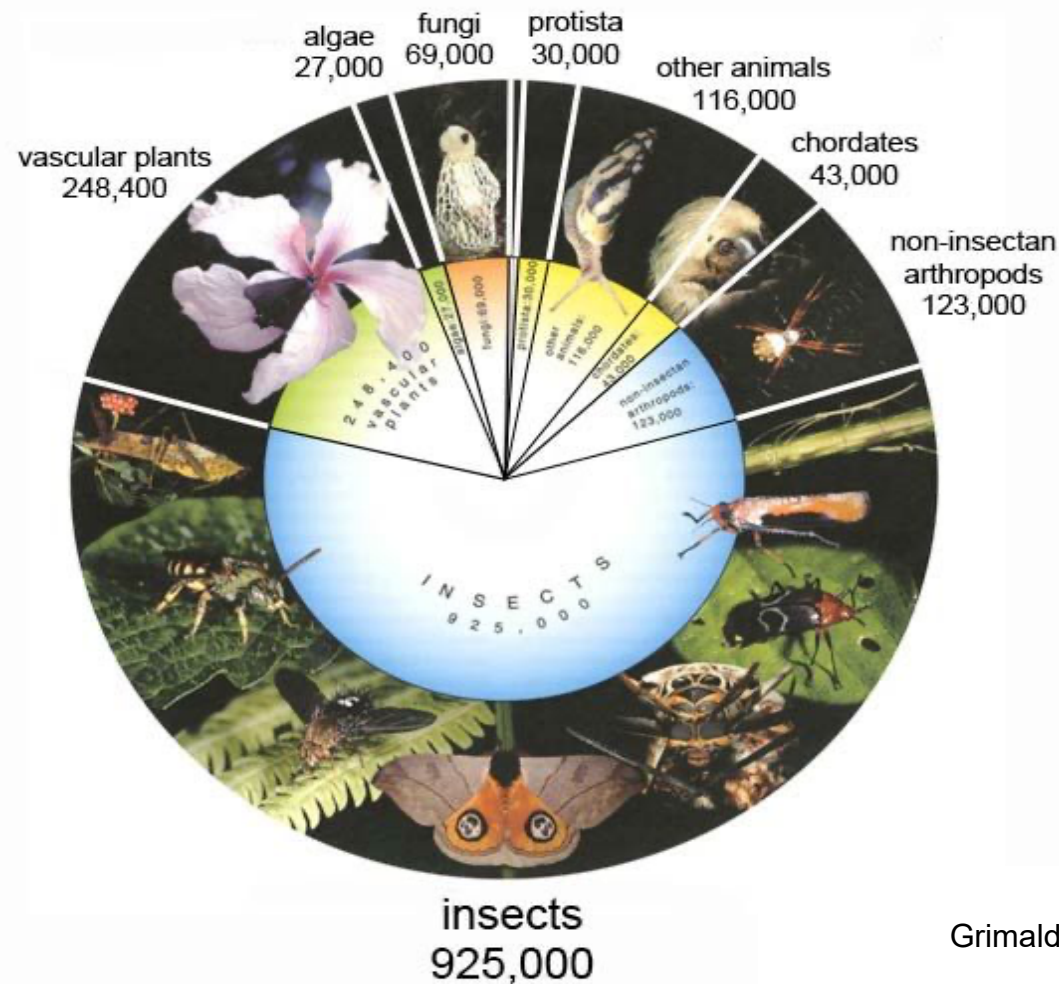


DÉFINITION - IMPORTANCE - EFFONDREMENT



DÉFINITION

La **biodiversité** désigne la variété des formes de vie sur Terre

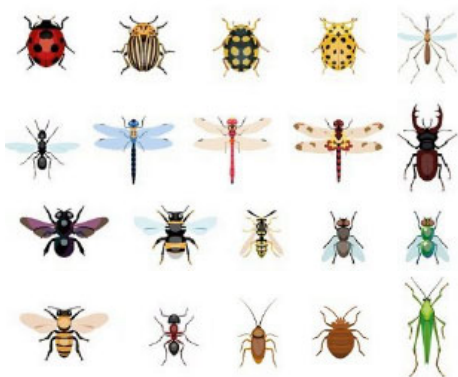


Grimaldi & Engel 2005

BIODIVERSITÉ EN SUISSE



30'000
Insectes



6'000
Autres espèces
animales



1
Être humain



1'000
Arachnides



5'300
Plantes

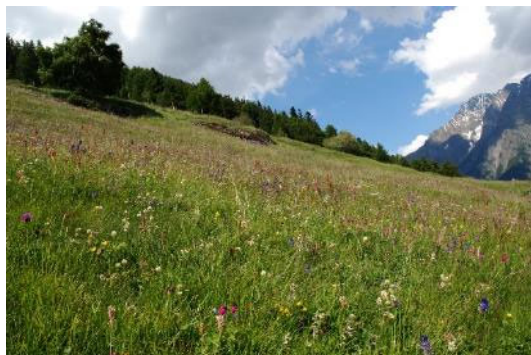


8'300
Champignons
et lichens



... Presque 50'000 espèces en tout !

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : EXEMPLES



Services d'approvisionnement

Eau, oxygène, nourriture, ...



Services de régulation

Pollinisation, auxiliaires des cultures, ...



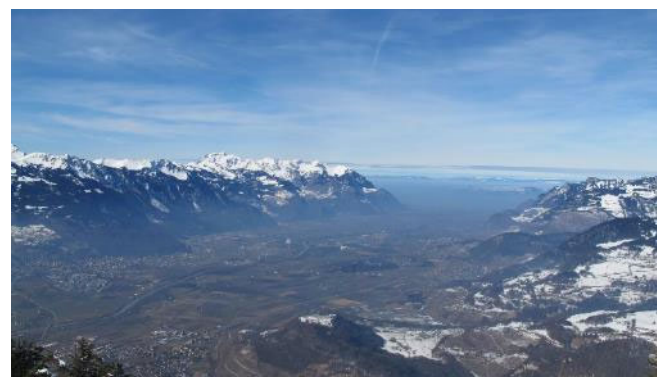
Services de soutien

Cycle du CO₂, de l'eau, ...



Services socioculturels

Esthétique, loisirs, éducation, ...



Services de protection

Crues, avalanches, chutes de pierres...

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES: QUELQUES CHIFFRES

55 % du PIB mondial, en particulier tout ce qui est lié à l'agroalimentaire, dépend du "*bon fonctionnement de la biodiversité*". (Swiss Re, 2021)

70 % des médicaments utilisés pour traiter les cancers sont des produits naturels ou des produits de synthèse inspirés par la nature.

75% des cultures alimentaires mondiales reposent sur la pollinisation animale

SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES : RACLETTE

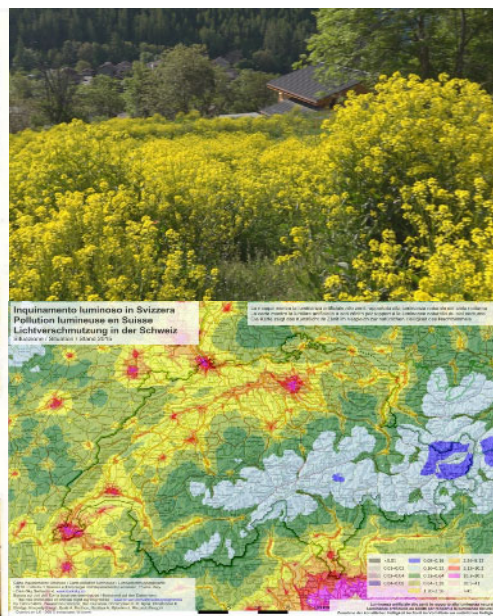
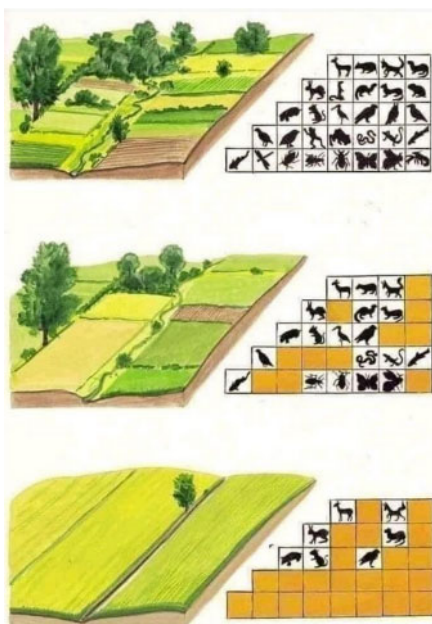


100 % du fromage à raclette est issu de processus collaboratifs entre les mammifères et les bactéries en passant par les insectes et les plantes

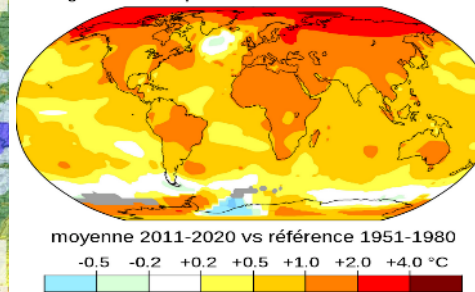
EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ : DÉFINITION ET CAUSES

Disparition massive et rapide d'une part importante des organismes vivants et leur diversité

- Perte d'habitats : constructions, fragmentation, intensification
- Espèces invasives : néozones et néophytes
- Pollution : chimique, lumineuse
- Surexploitation : surpêche, production ultra-intensive
- Changement/crise climatique



Changement de température lors des 50 dernières années



EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ : QUELQUES CHIFFRES

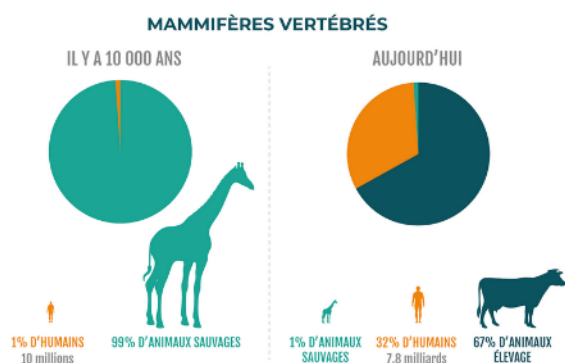
25 % des espèces terrestres seront en danger d'ici 2050 et 50 % d'ici la fin du siècle (IPBES, 2019)

Disparition des espèces 10 à 100 fois plus rapide que les derniers 10 millions d'années

Abondance des espèces locales a diminué de 20 % depuis 1900

75% des milieux terrestres et 40% des écosystèmes marins sont fortement dégradés

75 % de la diversité génétique des plantes de cultures perdues depuis le début du XXe siècle

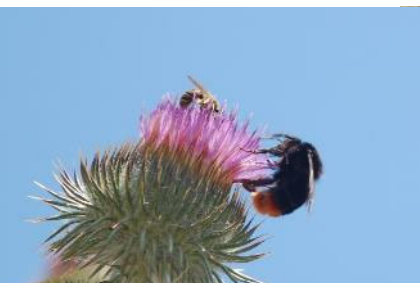


EFFONDREMENT DE LA BIODIVERSITÉ

En Suisse



Flore : 24 %



Insectes : 40%



Amphibiens : 70 %



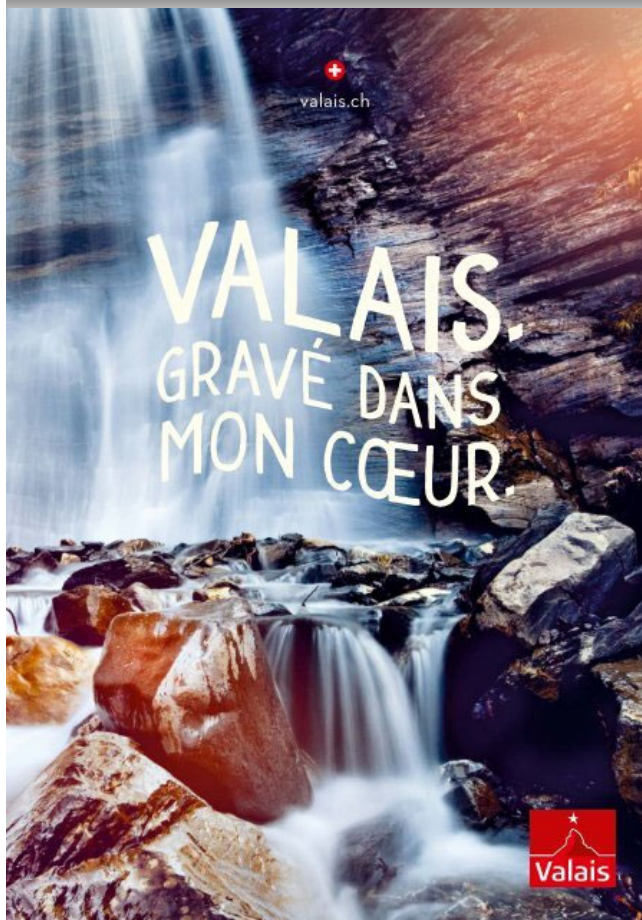
Reptiles : 79 %



- 1/2 des milieux naturels et 1/3 des espèces sont considérées comme menacés.
- Diminution de plus de 90% en 1 siècle de la superficie des zones à haute biodiversité (notamment PPS et bas-marais)

En Valais

- 789 espèces prioritaires au niveau national
- 400 espèces avec responsabilité cantonale élevée
- 86 espèces avec priorité d'action nécessaire et urgente





Fondation pour le développement
durable des régions de montagne



Réseau régional de biodiversité / Plan climat de Sion Région

*Laurence Vuagniaux
29.05.24 – St-Léonard*

Le Réseau Régional de Biodiversité

Le RRBD - Origines

- Office fédéral de l'environnement (OFEV) -> soutien financier pour la mise en place de réseaux
- Fondation PUSCH -> accompagnement des communes dans la définition de la gouvernance des réseaux
- 4 communes de l'«Adret» -> 2^{ème} région pilote en Suisse (2022)
- 2023 -> agrandissement du RRBD avec les communes de St-Léonard, Sion et Veysonnaz
- FDDM -> accompagnement des communes dans la mise en œuvre de projets concrets

Le RRBD – Objectifs et mise en oeuvre

- Promouvoir de manière coordonnée et efficiente la biodiversité au-delà des frontières communales
 - Renforcer l'impact et l'efficacité des mesures par la création d'un réseau intercommunal
-
- Printemps 2022 : atelier de réflexion avec les présidents et les employés communaux (responsables des TP, aménagement du territoire, secrétaires communaux)
 - > identifier les besoins et les actions communes
 - Automne 2022 : proposition d'une stratégie biodiversité commune

Le RRBD - Stratégie Biodiversité

Objectifs communs:

- Les communes luttent contre la propagation des plantes envahissantes
- Les communes développent le réseau agro-écologique
- Les communes entretiennent de manière différenciée leurs espaces verts
- Les communes conservent et valorisent les milieux et les espèces présentes dans la région
- Les communes promeuvent la biodiversité via leurs RCCZ
- Les communes développent l'éco-tourisme
- Les communes augmentent leurs compétences grâce à la mutualisation
- Les communes communiquent et sensibilisent sur la thématique biodiversité



Plan climat de Sion région

Plan climat de Sion région



- Porté par la Conférence des Présidents du District
- 7 Communes et une Bourgeoisie -> District de Sion + Ayent et St-Léonard + Bourgeoisie de Sion
- Début de mise en œuvre : 2023 (sur la base du RRBD)
- Volonté de travailler ensemble sur des thématiques qui dépassent les frontières communales

2 axes d'action

Adaptation



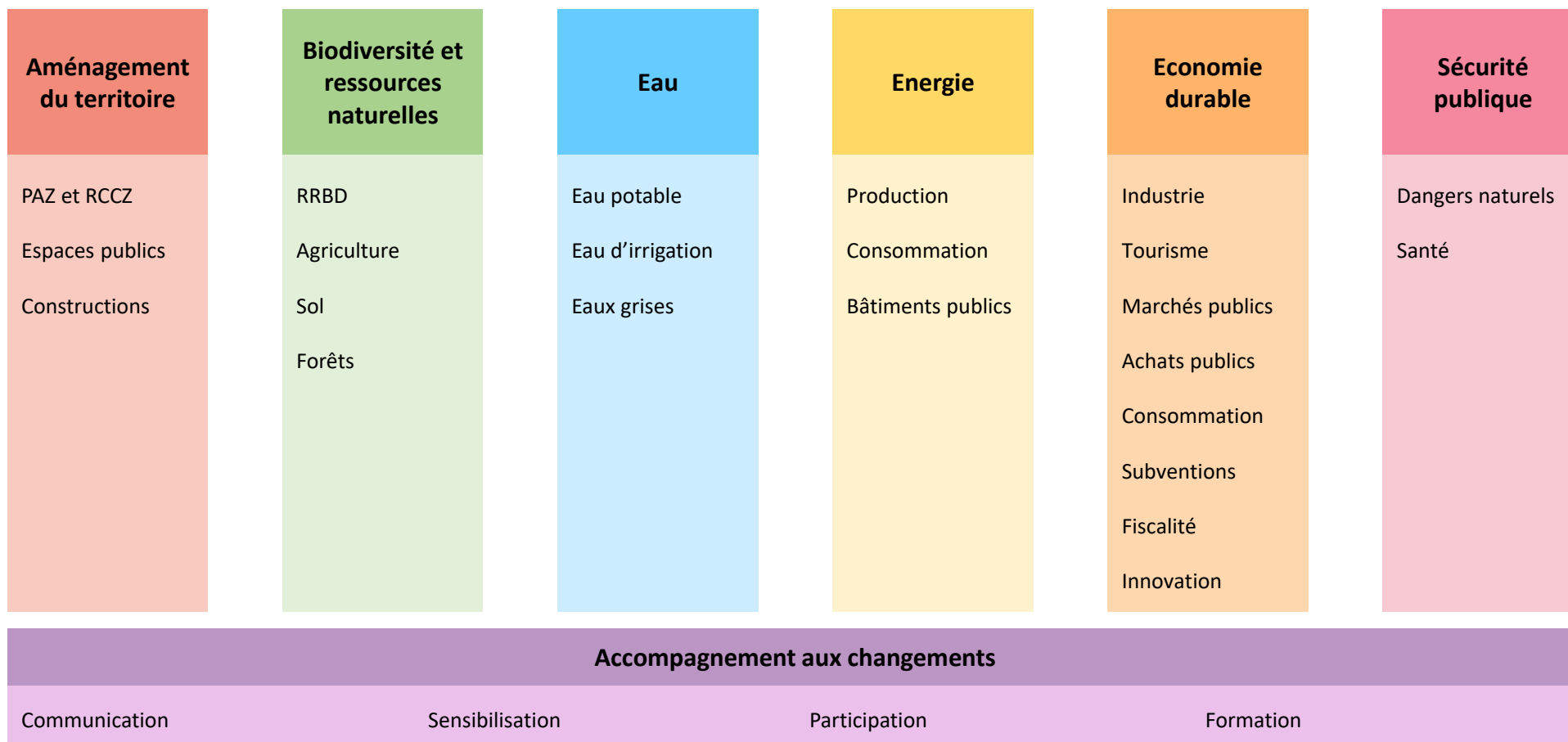
Réduction des GES



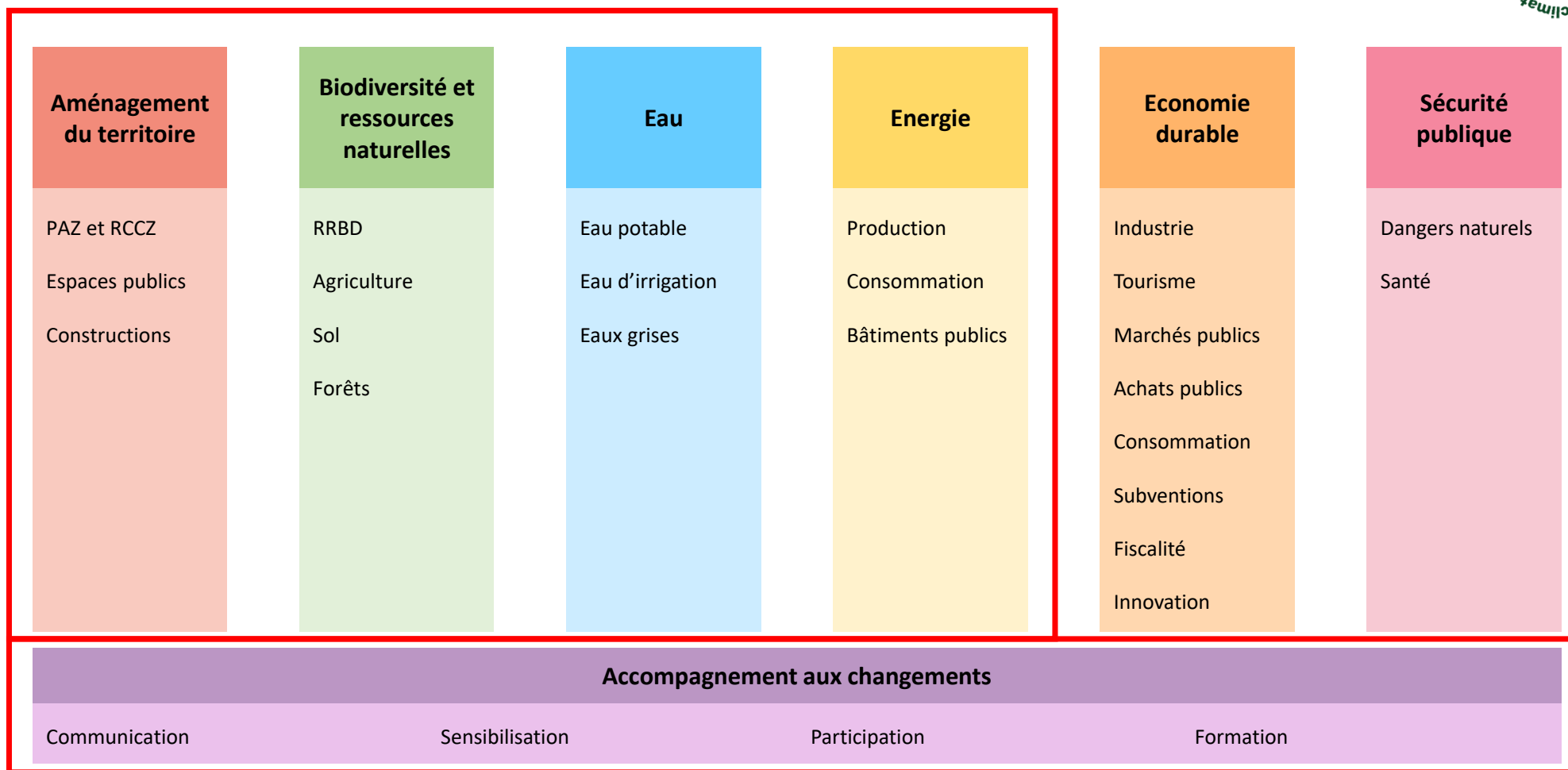
Gouvernance climat et mesures transversales

Plus-value d'un plan climat

- **S'adapter** aux impacts des dérèglements : faire juste dès aujourd'hui, anticiper plutôt que subir
- **Anticiper** les futures exigences cantonales et fédérales
- **Amener plus de transversalité** : traiter les thématiques de manière systémique plutôt qu'en silo, pour plus de cohérence
- **Mettre en cohérence des thématiques** déjà traitées ou à traiter à une échelle supra-communale
- **Mutualiser** les ressources humaines et financières
- **Communiquer**



Comités techniques



Mesures 23-25



Aménagement du territoire

RCCZ -> articles en lien avec l'énergie et la biodiversité

Biodiversité et ressources naturelles

Soirées intercommunales sur la biodiversité
Plantation de vergers haute tige et formation pour leur entretien
Etat des lieux de la biodiversité
Guide sur les aménagements extérieurs favorables à la biodiversité
Dossiers pédagogiques pour sorties école

Energie

Cycle de conférences 24-25 (Suissenergie pour les communes)

Eau

Sensibilisation à l'utilisation de l'eau
Réflexion sur la connexion des réseaux



Route de la Piscine 10
Bâtiment C
CH-1950 Sion
+41 27 607 10 80
fddm@fddm.vs.ch
www.fddm.ch



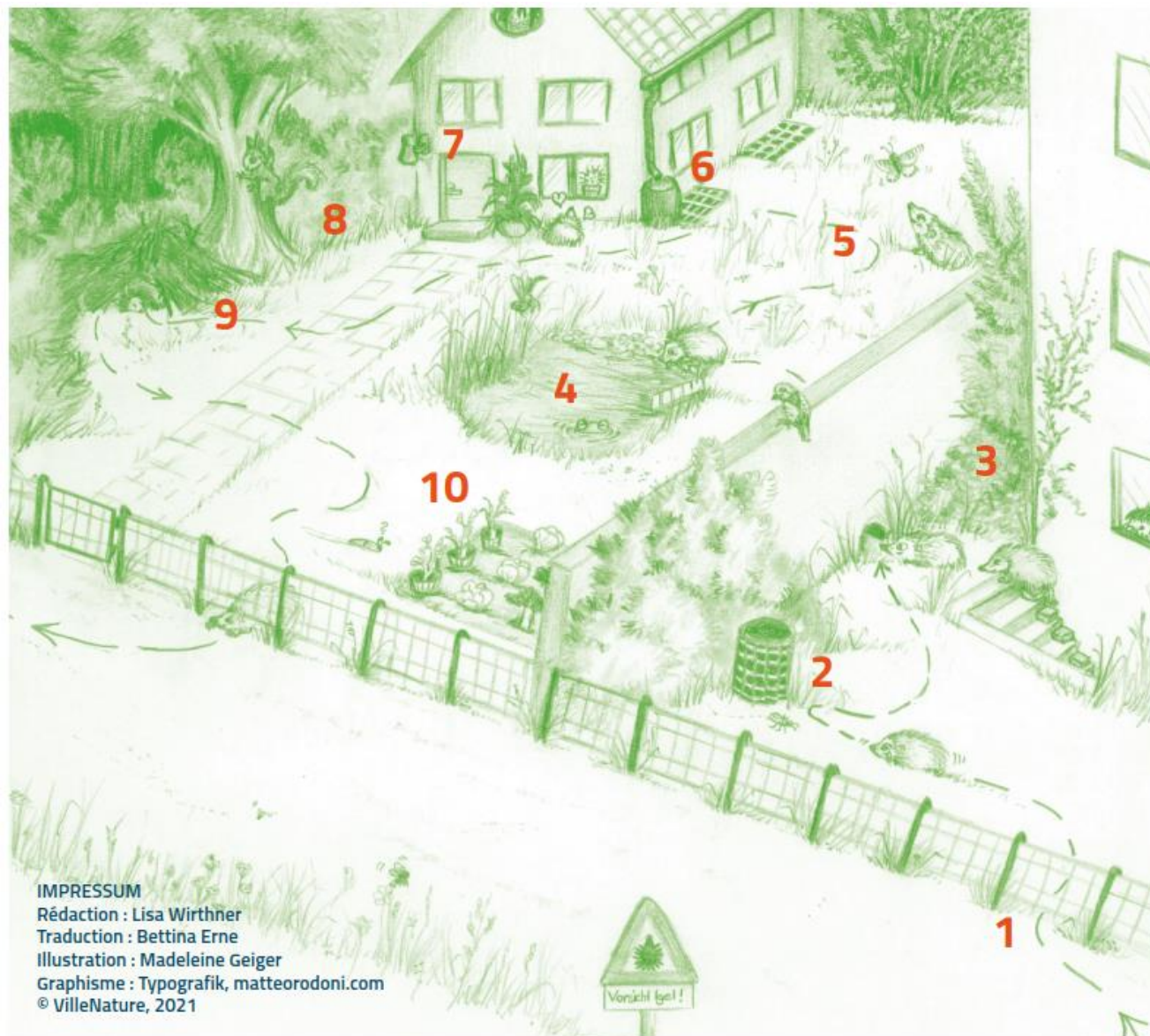
Agir au niveau individuel

Que pouvez-vous faire en tant que particulier ?



Mercredi, 29 mai 2024

Aménager son jardin pour favoriser la biodiversité



VUE D'ENSEMBLE

- 1 Clôture de jardin : libre passage
- 2 Tas de compost maison
- 3 Non aux néophytes envahissantes
- 4 Points d'eau vitaux
- 5 Prairie fleurie au lieu de pelouse à l'anglaise
- 6 Arrosage : moins, c'est mieux!
- 7 Réduire la lumière artificielle
- 8 Haie sauvage au lieu de laurier-cerise
- 9 Abri pour la petite faune : le tas de bois
- 10 La force de la nature!

IMPRESSUM

Rédaction : Lisa Wirthner
Traduction : Bettina Erne
Illustration : Madeleine Geiger
Graphisme : Typografik, matteorodoni.com
© VilleNature, 2021

valais.nosvoisinssauvages.ch

1. Aménagements extérieurs et entretien

- Réaliser un entretien différencié : tondre uniquement où c'est nécessaire
- Aménager des prairies fleuries
 - Surfaces peu utilisées (par exemple, les talus) à faucher après la mi-juin
 - Nécessite moins d'entretien et d'arrosage qu'un gazon
 - Favorable à de nombreuses espèces (papillons, abeilles, ...)
- Eviter les surfaces entièrement minérales → îlot de chaleur
- Limiter les revêtements en dur (favoriser les parkings en grille gazon, par exemple)



2. Haies indigènes

- Privilégier les haies composées d'espèces indigènes et diversifiées à la place des haies monospécifiques de thuyas ou laurèlles
 - Moins sensibles aux maladies
 - Adaptées à la faune locale (sites de nourrissage, nidification et zones refuges pour la faune)
 - Pas d'arrosage (sauf lors de la plantation)
- Pour les feuilles mortes dans le jardin, rassembler les feuilles sous la haie :
 - Maintien l'humidité
 - Engrais naturel
 - Abri pour la faune (comme le hérisson)



3. Néophytes envahissantes

Éliminer les néophytes envahissantes (plantes non indigènes)

- Engendre des pertes de biodiversité (faune et flore) – prennent la place des espèces locales
- Augmente les entretiens (en raison de la prolifération)



Bunias d'Orient



Buddléia de David



Solidage-verge d'or

4. Points d'eau

Aménager des points d'eau

- Favorable à de nombreuses espèces inféodées aux milieux humides (amphibiens, libellules, ...)
- Peut servir d'abreuvoir (oiseaux, hérissons, ...)
- Eviter d'introduire des poissons
 - Généralement espèces non indigènes (poissons rouges)
 - Se nourrissent notamment de larves d'amphibiens et libellules, moins de biodiversité
- Problématique des moustiques :
 - Un étang diversifié, avec de la végétation riveraine, permet l'implantation d'insectes aquatiques, prédateurs des larves de moustiques



5. Structures biologiques

Aménager des structures biologiques

- Sites de nidification et zones refuges pour la faune



Tas de bois/foin/compost

Reptiles, insectes, rongeurs, ...



Nichoirs à martinet

Oiseaux, chauves-souris, insectes, ...



Tas de pierre/sablon



Nichoirs à chauve-souris

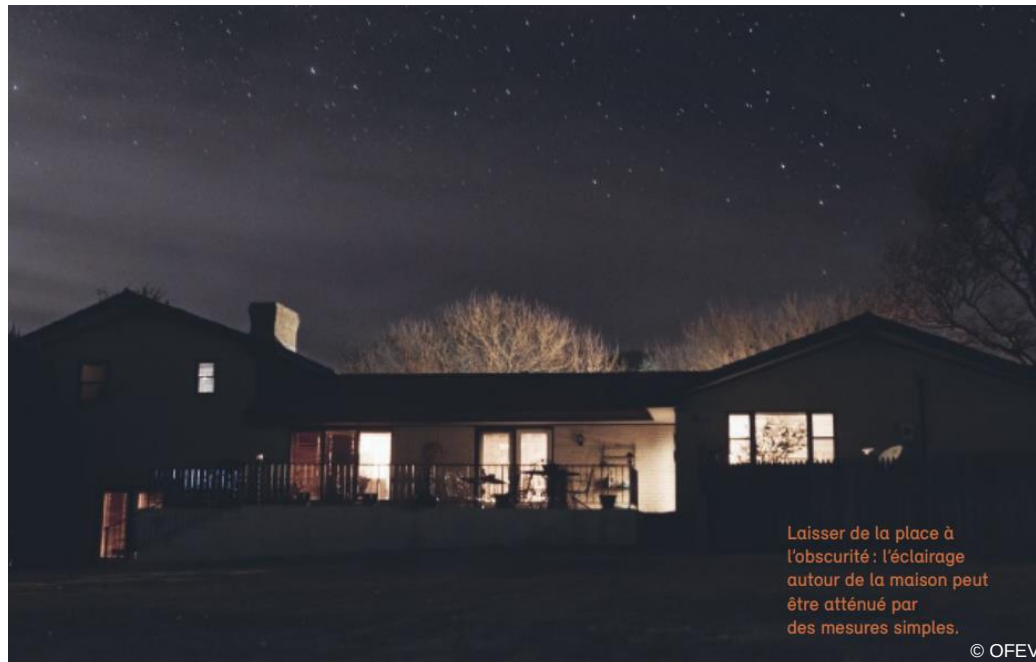


Hôtel à insectes

6. Pollution lumineuse

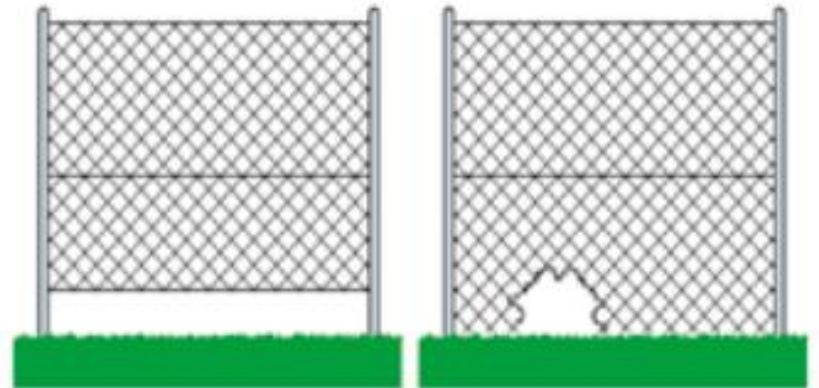
Réduire voire supprimer la lumière artificielle dans son jardin

- L'éclairage perturbe les animaux nocturnes (insectes, chauves-souris)
- Si la lumière est nécessaire, privilégier :
 - Les détecteurs de mouvements
 - Les lumières plus chaudes (orangée) qui attirent moins les insectes



7. Pièges et barrières pour la faune

- Eviter les clôtures/murs/bordures ou aménager des passages à travers pour permettre à la faune de circuler d'un jardin à l'autre
- Eviter les pièges pour la faune en aménageant une rampe de sortie (par exemple, dans les grilles ou les sauts-de-loup)
- Allumer les robots tondeuses uniquement la journée (représentent un danger pour les hérissons, espèce nocturne)



© DGAN

8. Les produits chimiques

- Limiter l'utilisation de produits chimiques (engrais artificiel, insecticides, ...)
 - Polluent l'eau et la nappe phréatique
 - Impact la santé humaine, la faune et la flore
- Utiliser plutôt la force de la nature, par exemple :
 - Le purin de plantes comme engrais
 - Les coccinelles contre les pucerons
 - ...



9. L'arrosage

- Limiter/supprimer l'arrosage de son gazon – 30' chaque trois jours pour un gazon intensif, chaque dix jours ou plus pour un gazon extensif
- Récupérer l'eau de pluie (depuis les toitures) à l'aide de réservoir et l'utiliser pour l'arrosage (possibilité d'enterrer la citerne)



10. Toitures végétalisées

Aménager une toiture végétalisée - nombreux avantages :

- Isolation thermique du bâtiment
- Protection (durée de vie plus longue qu'un toit en gravier)
- Réduit les effets « des îlots de chaleur »
- Sert de rétention d'eau, notamment en cas d'orage ou de fortes précipitations
- Habitat favorable à de nombreuses espèces
- Compatible avec les panneaux solaires



Comme une vraie prairie sèche :

- Hauteur de substrat variable
- Structures (tas de bois, pierriers, sablons, petite mare, ...)

11. Liens utiles

Pour plus d'information :

Sites internet de la commune (néophytes, contacts, entretiens) et du
[Service des forêts, de la nature et du paysage \(SFNP\)](#)

Favoriser la biodiversité dans son jardin

[Guide pratique pour la biodiversité – Canton du Valais \(SFNP\)](#)

[Jardin favorable à la faune – Nos voisins sauvages](#)

Haies indigènes

[Vive les arbustes indigènes, commune de Fully, SFNP](#)

Néophytes

[Manuel gestion des néophytes envahissantes - Canton du Valais \(SFNP\)](#)

Mares et étangs

[Aménagement d'étangs, KARCH](#)

Pièges et barrières pour la faune

[Protection des amphibiens devant notre porte, KARCH](#)

Structures biologiques

[Notice pratique pour la réalisation de tas de bois, KARCH](#)

[Notice pratique pour la réalisation de tas de pierre, KARCH](#)

[Nichoires, Vogelwarte](#)

Pollution lumineuse

[La lumière nuit !](#)

Présentation disponible
sur le site internet de la
commune



Merci de votre attention



Commune de Saint-Léonard



Potentiel énergétique : quelques chiffres-clés

Soirée énergie et biodiversité
Thierry Bernhard, secteur Transition énergétique
29 mai 2024

Stratégie énergétique cantonale

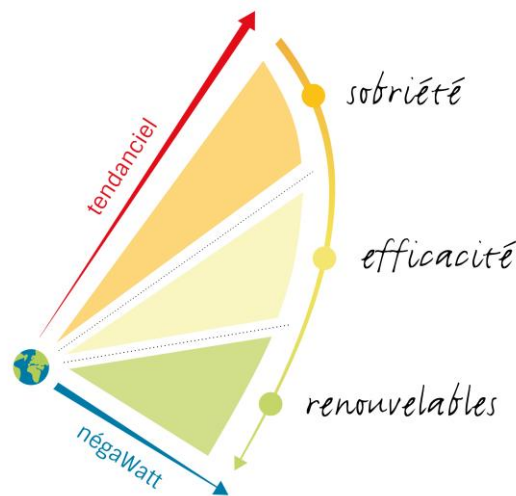
Moyen-long terme

Le canton a pour objectifs une diminution de la consommation d'énergie ainsi qu'une augmentation de la production d'énergie à partir de ressources énergétiques renouvelables indigènes.

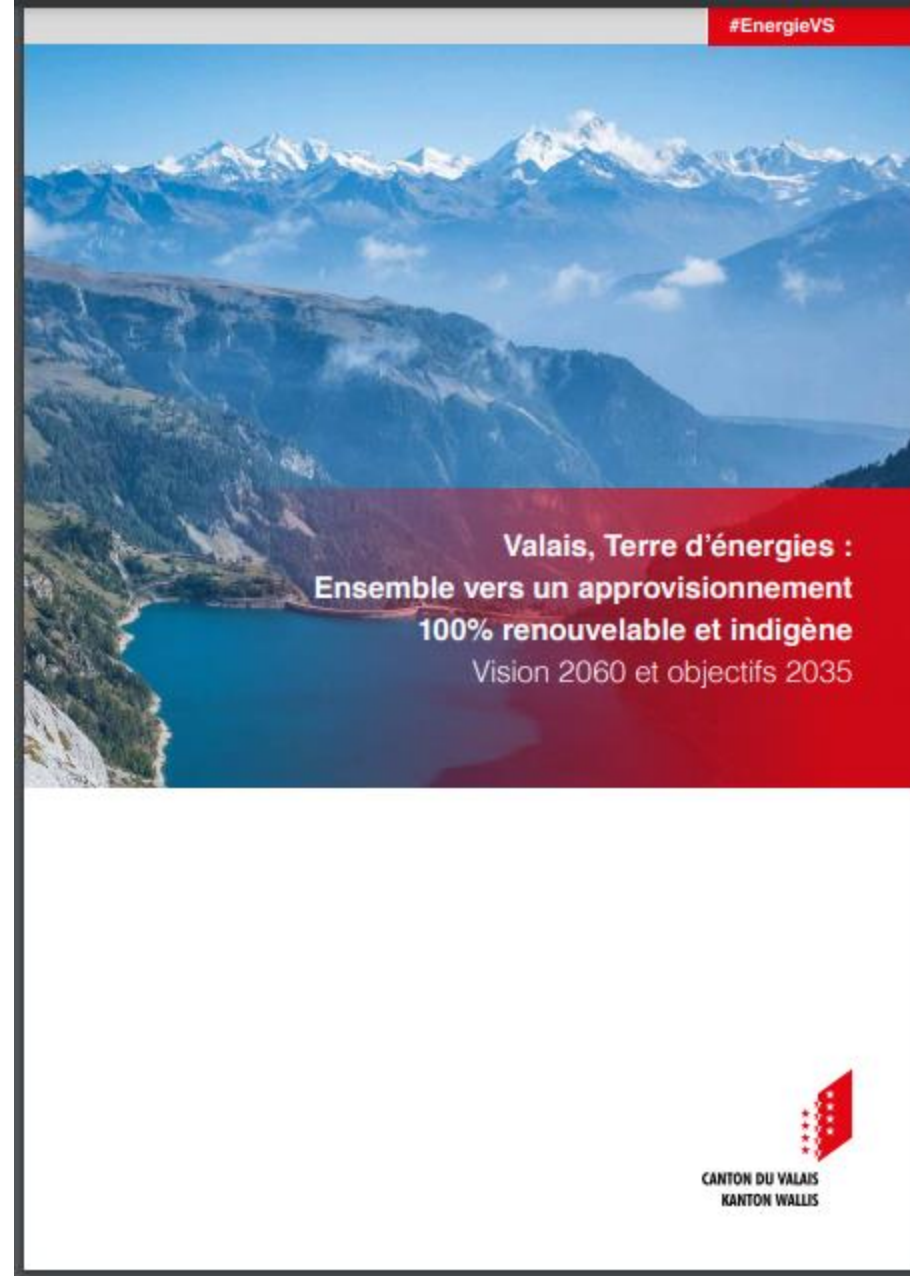
La vision à long terme étant un approvisionnement **100% renouvelable** et indigène en **2060**.

Objectifs 2035, par rapport à 2000 :

- ✓ - **43%** d'énergie finale/habitant
- ✓ - **13%** d'électricité/habitant
- ✓ × **23** la production d'électricité par les nouvelles énergies renouvelables
- ✓ × **7** la production de chaleur renouvelable

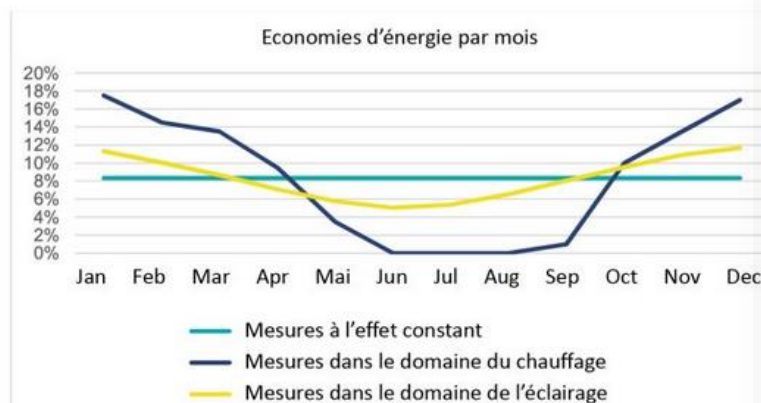
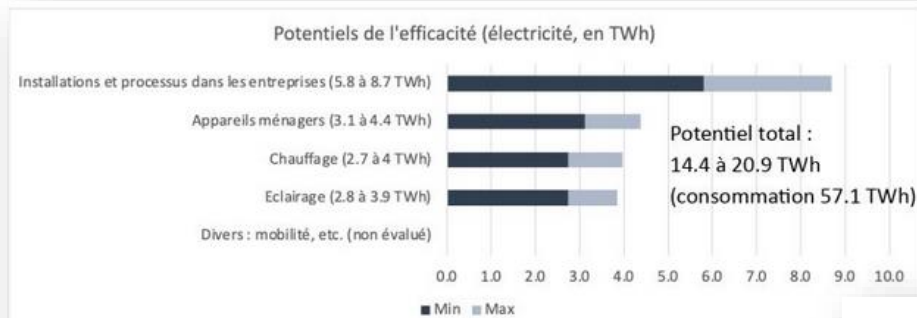


©Association négaWatt - www.negawatt.org

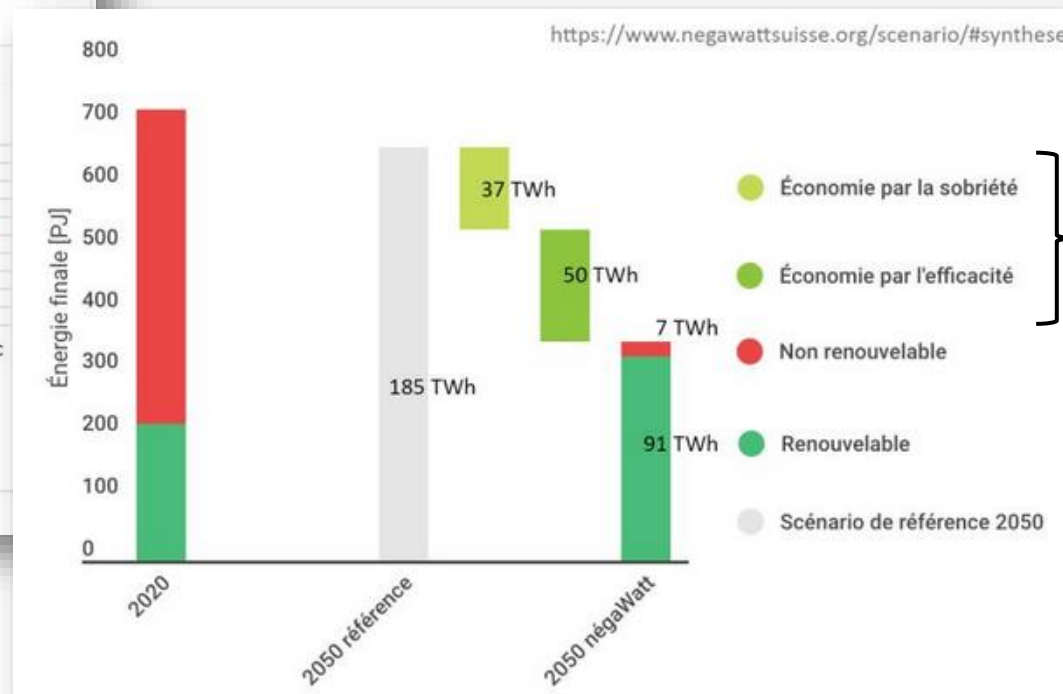


Réduction de la consommation

Moyen-long terme



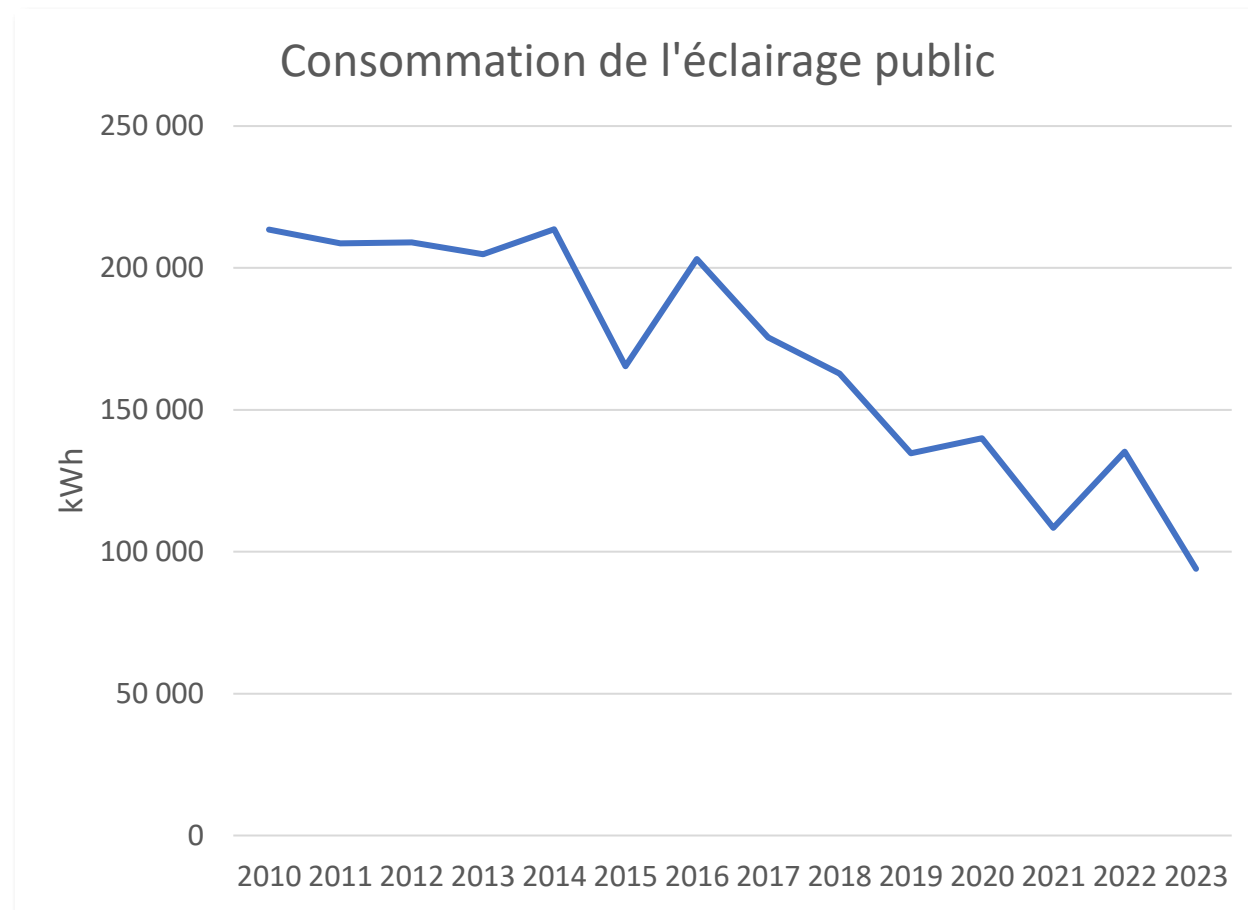
Source : Potenzial und Massnahmen zur Steigerung der Stromeffizienz bis 2025, BFE 2022.



Objectifs 2050, par rapport à 2020 :

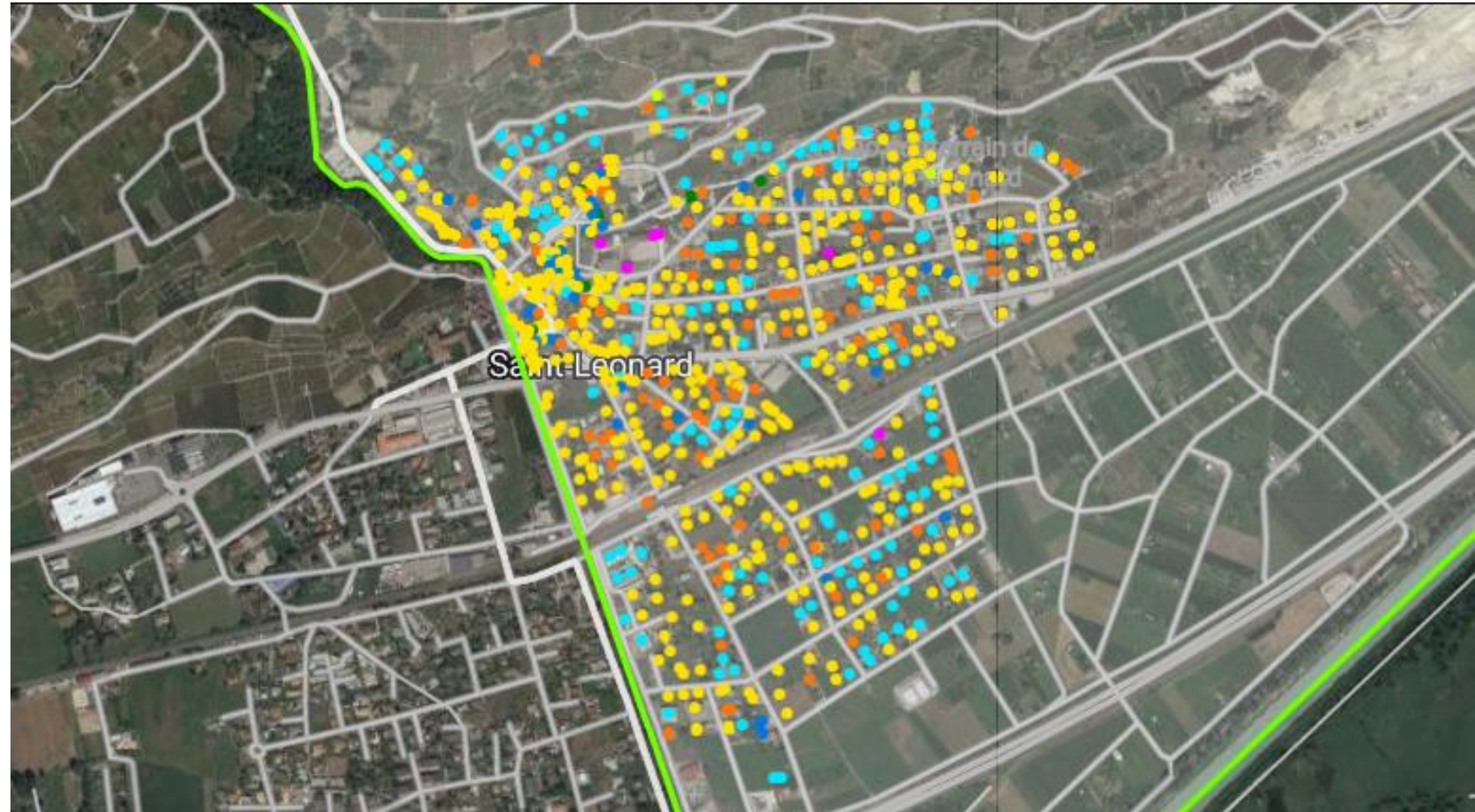
✓ - **47%** d'énergie

Administration communale : Eclairage public



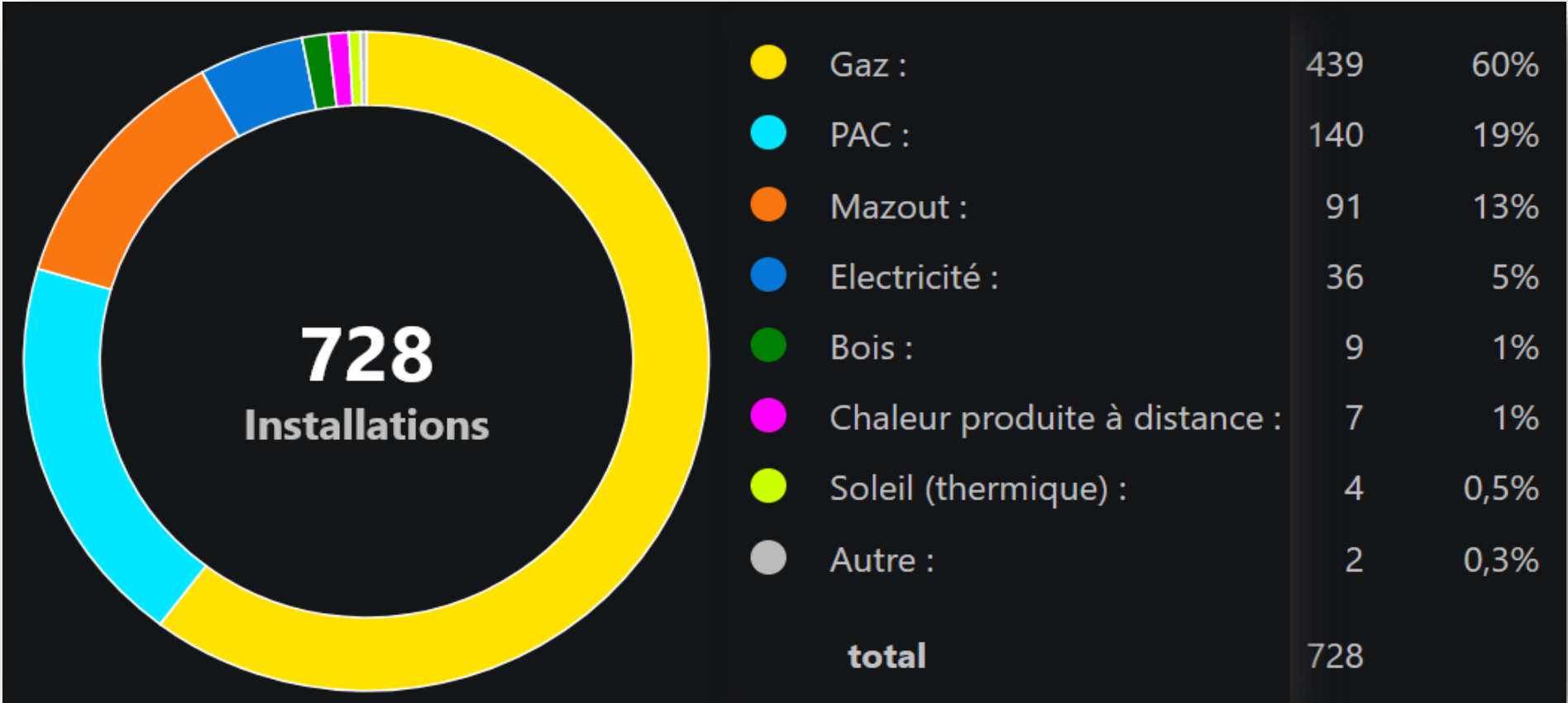
Territoire : Chauffage

- Aucune
- Air
- Géothermie (générique)
- Sonde géothermique
- Serpentin géothermique
- Eau
- Gaz
- Mazout
- Bois (générique)
- Bois (bûches)
- Bois (granulés - pellets)
- Bois (bois déchiqueté, copeaux)
- Rejets thermiques (dans le bâtiment)
- Electricité
- ✱ Soleil (thermique)
- Chaleur produite à distance (générique)
- Chaleur produite à distance (haute température)
- Chaleur produite à distance (basse température)
- Indéterminé
- ◇ Autre



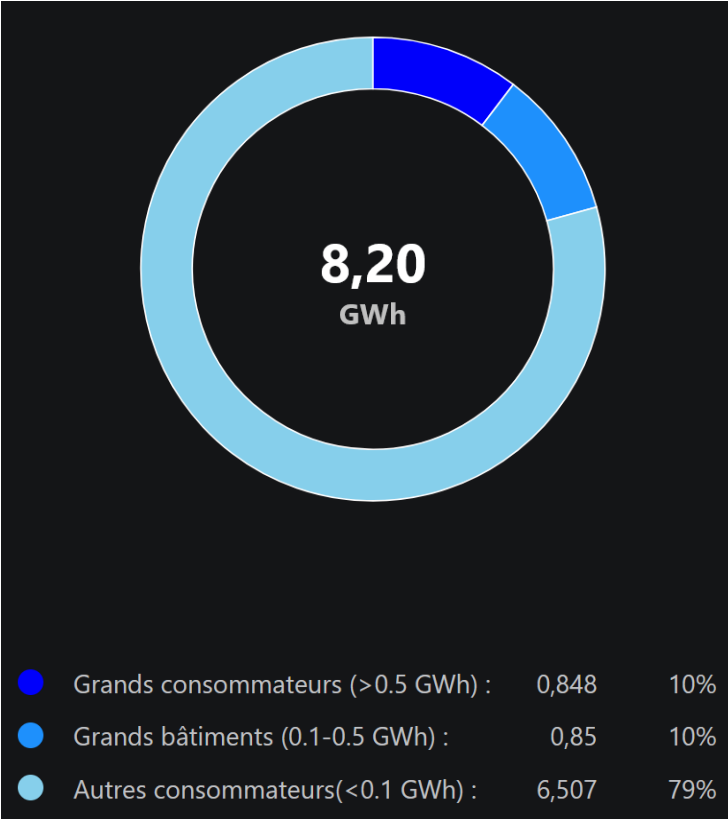
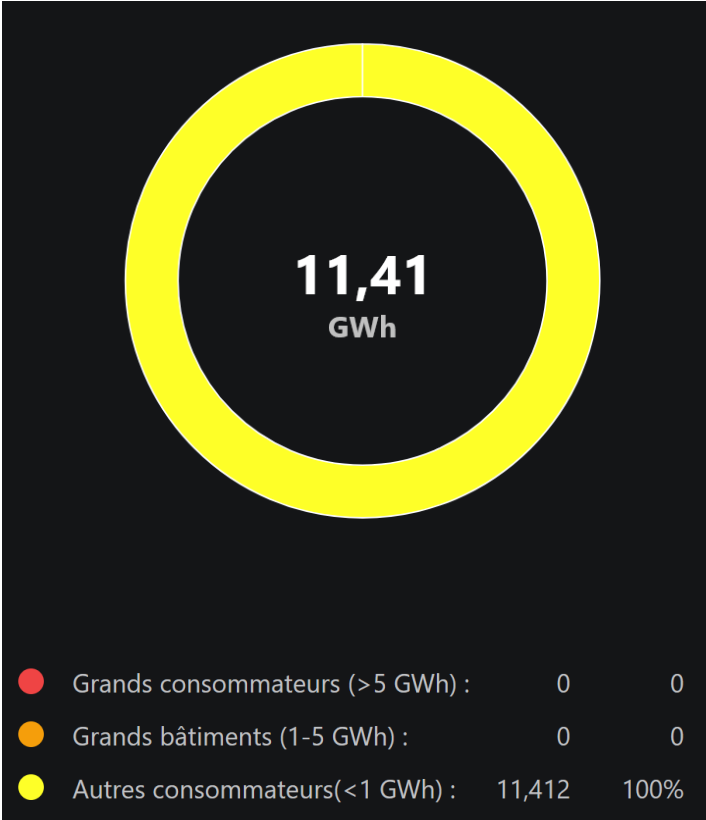
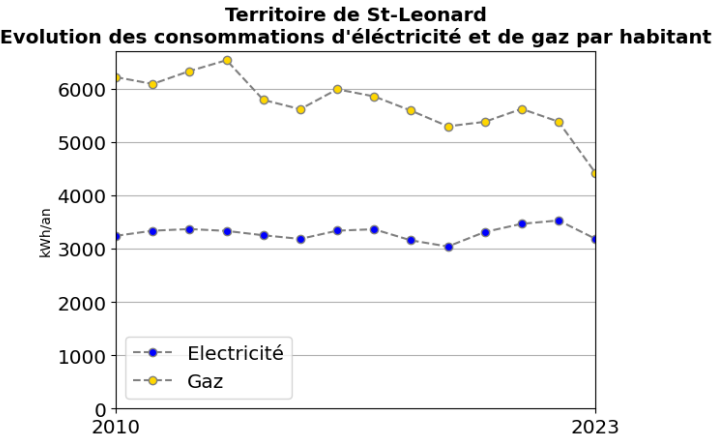
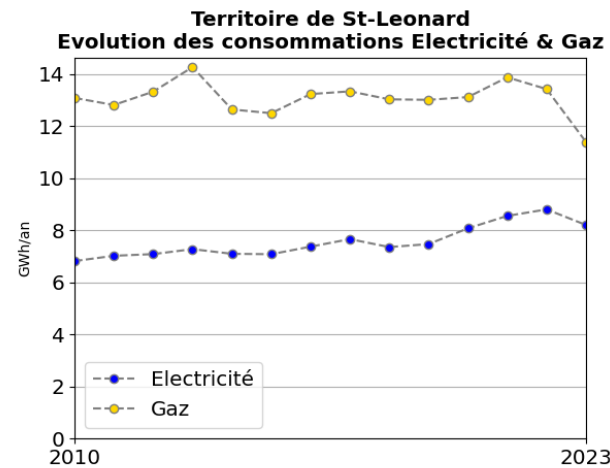
Territoire : Chauffage

Statistique agrégée des
« Source d'énergie / de
chaleur du chauffage » (*)
selon le Registre des
bâtiments et logement
(RegBL) (export janvier
2024) :



Bilan du territoire : Consommations annuelles

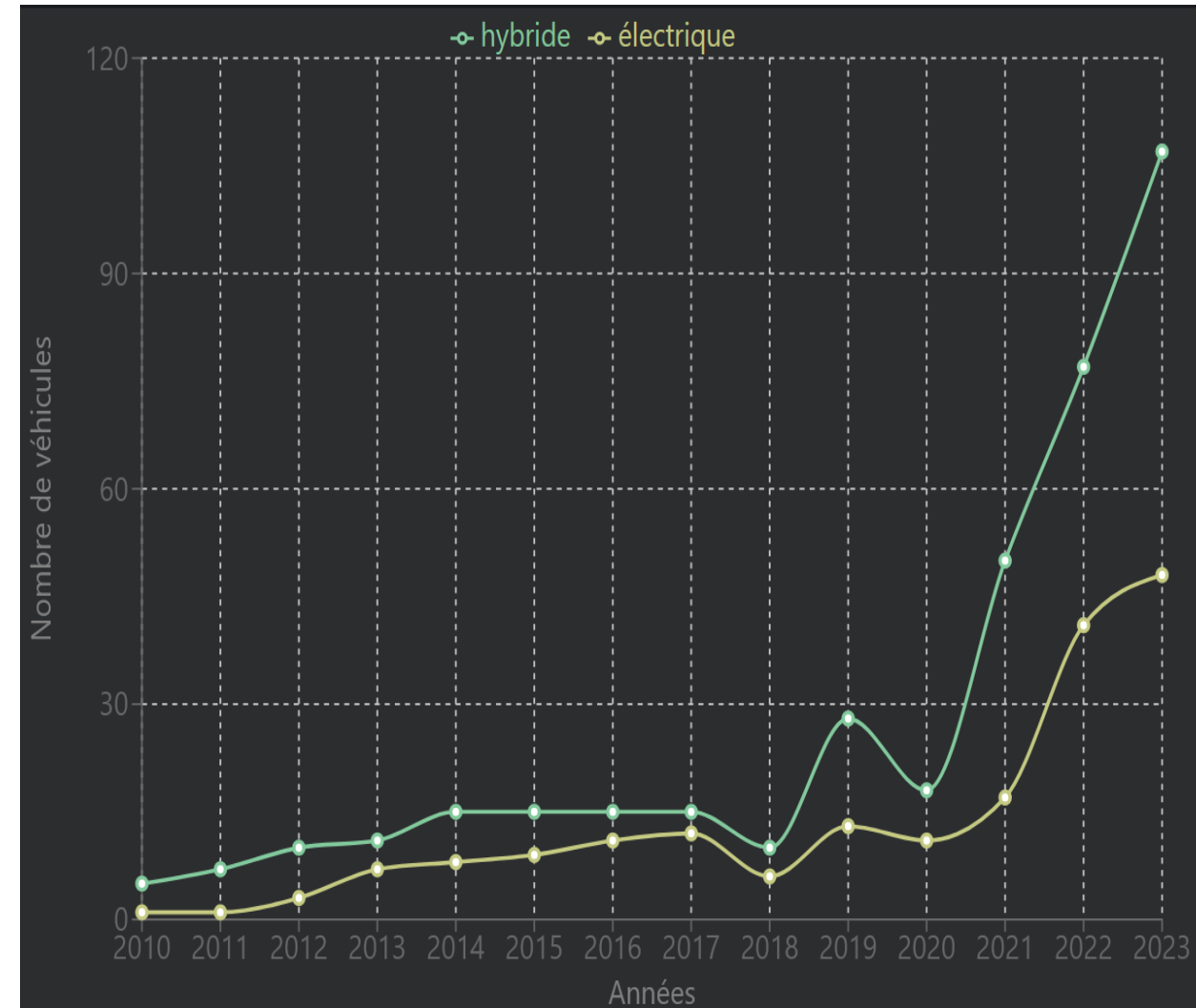
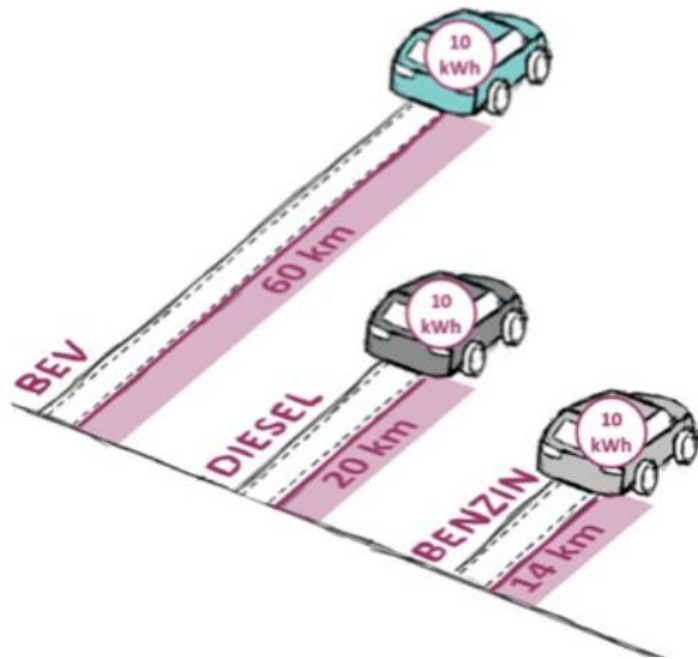
Consommations des énergies de réseau en 2023



Bilan du Territoire : mobilité électrique

Evolution du parc de véhicules :

Les voitures électriques s'imposent par leur efficacité (17 kWh/100 km en moyenne soit une consommation équivalente à 1.7 L d'essence).



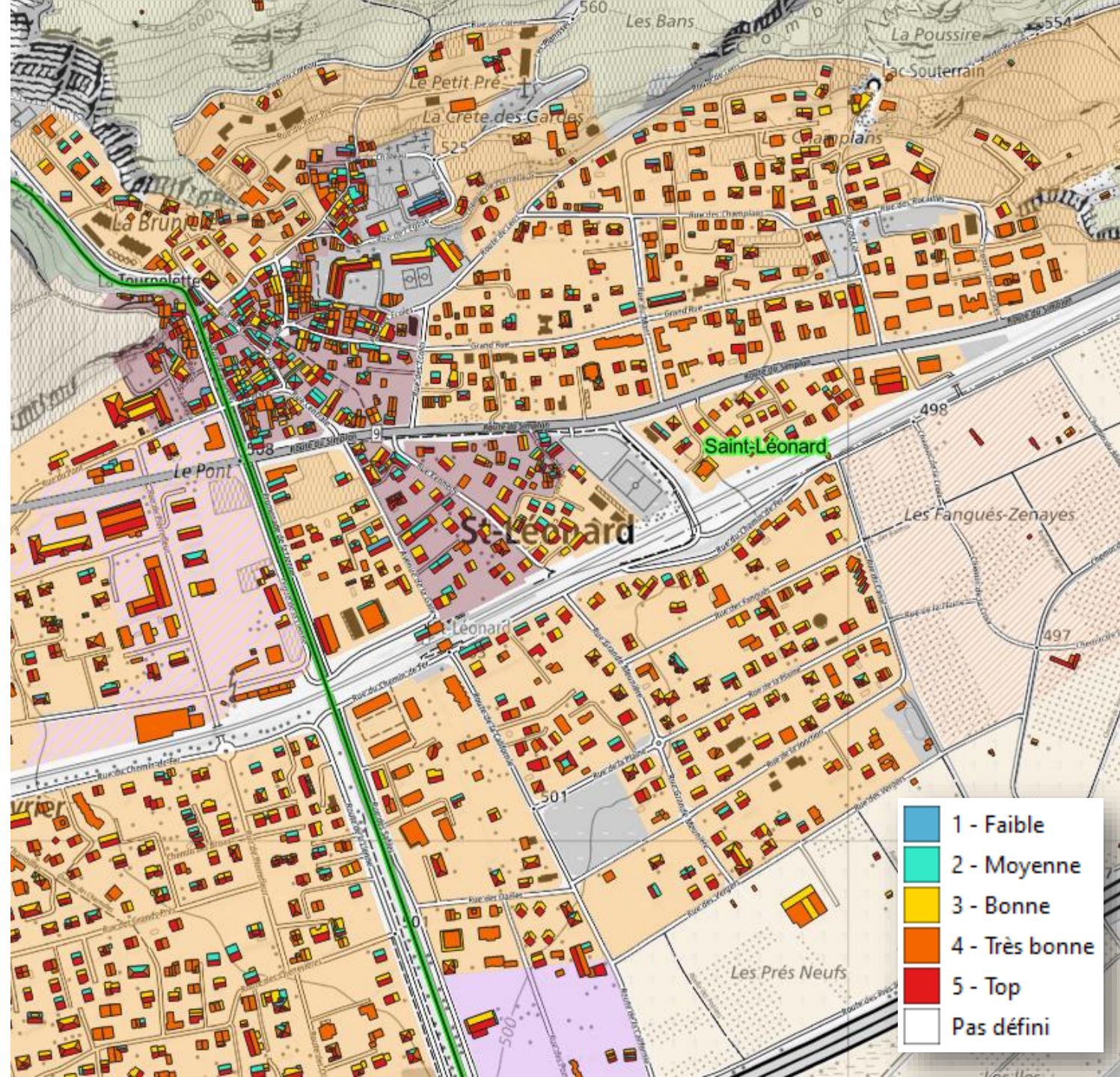
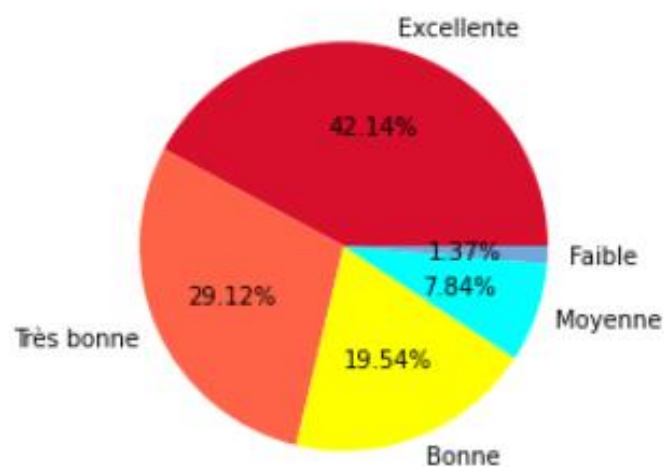
Ressource solaire

Cadastre solaire :

La carte ci-jointe montre **l'aptitude** solaire des toitures sur le territoire communal (source : sonnendach.ch, OFEN).

Lien map.geo.admin.ch

Répartition des surfaces cumulées des toitures par aptitude



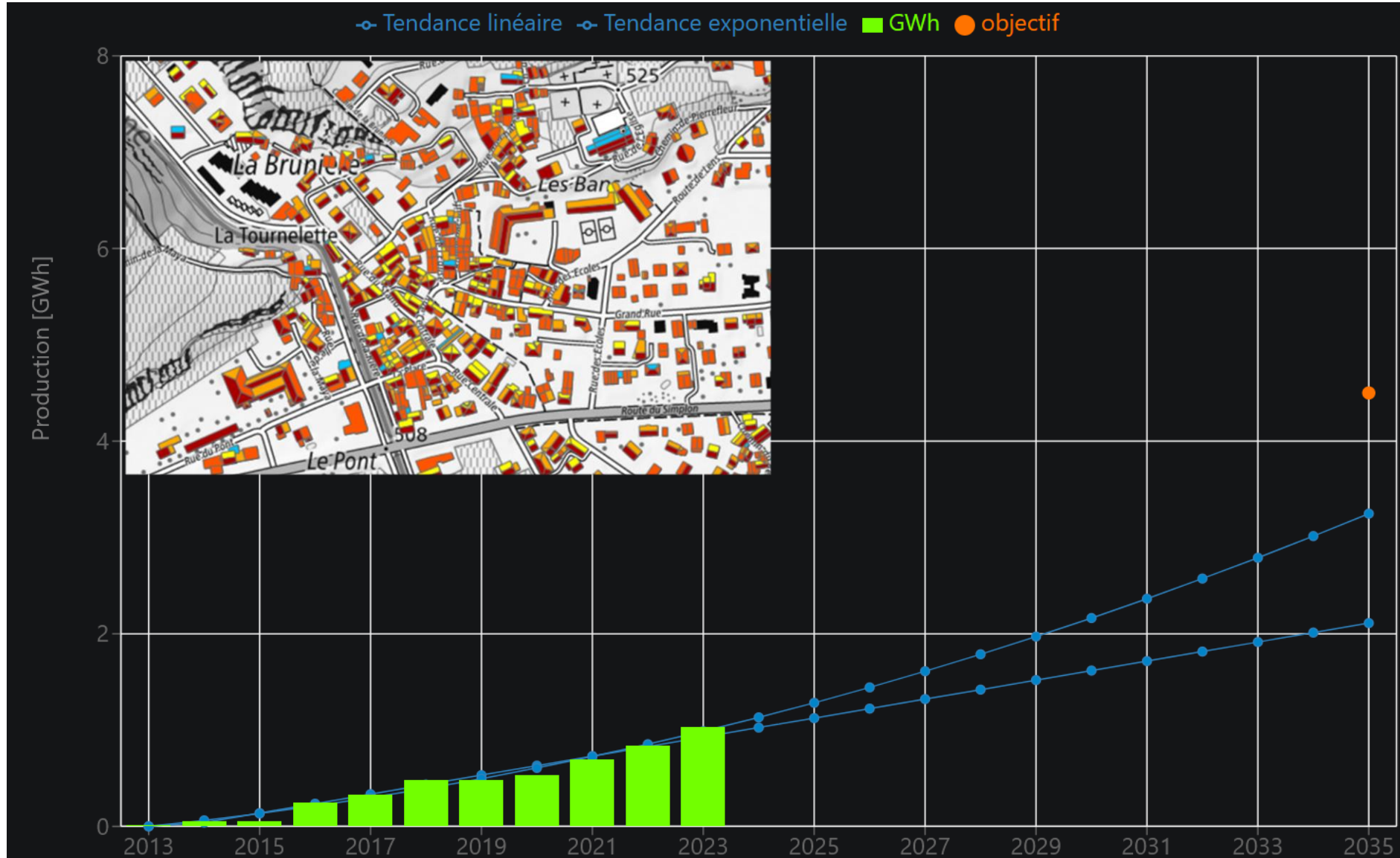
Territoire : Ressource solaire

Potentiel photovoltaïque sur les toitures :

- ✓ **19,7 GWh** pour l'ensemble des toitures (2,4 x la consommation électrique actuelle du territoire)
- ✓ Favoriser l'**auto-consommation** ! (PAC, VE, batteries,...)

Valorisation actuelle :

- ✓ **1 GWh** valorisé actuellement



Quelques liens utiles

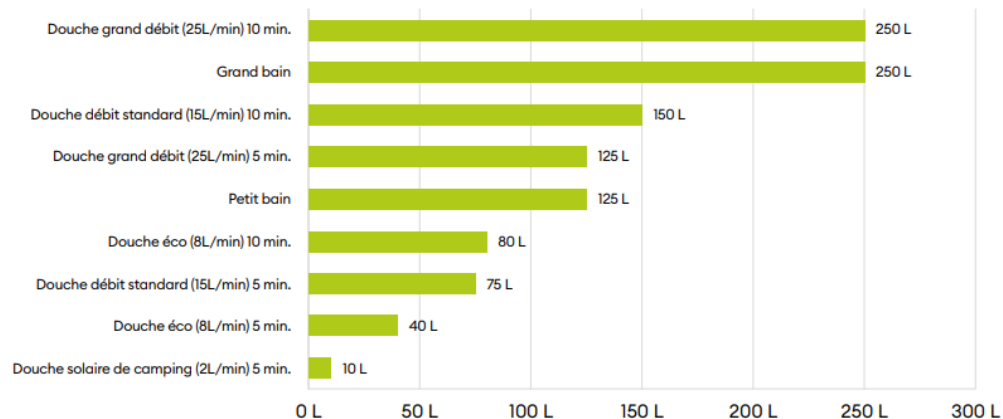
Livre blanc de la sobriété énergétique (A. Zufferey) :



4 Comment réduire sa consommation d'énergie pour l'eau chaude?

L'eau chaude est une grande consommatrice d'énergie. Diviser par 5 l'énergie pour l'eau chaude, sans se doucher à l'eau froide, c'est toutefois possible et à la portée de tous.

La première mesure à laquelle on pense lorsque l'on évoque la sobriété pour l'eau chaude est le dilemme: douche ou bain? Le graphique suivant montre la comparaison de 9 scénarios:



energuide.ch
accompagne votre transition énergétique

Accueil A propos

Par où commencer ?

Consommation d'énergie
Estimer sa consommation d'énergie (électricité, chaleur, mobilité).
Consommation d'énergie

Sobriété
Economiser l'énergie par des mesures de sobriété.
Sobriété

Eau chaude
Economiser l'eau chaude.
Eau chaude

Quelques liens utiles

Aide financière du Canton du Valais, de la Commune



Directive relative concernant l'aide au financement pour l'établissement d'un certificat CECB Plus

Le Conseil municipal de Saint-Léonard

adopte la directive suivante :

Art. 1 But

Cette directive a pour but d'encourager les propriétaires de bâtiments, situés sur le territoire communal, à établir un diagnostic énergétique de leur bâtiment et à identifier les mesures de rénovation les plus pertinentes, en vue d'un assainissement de leur bien. A cet effet, la Commune subventionne l'établissement d'un certificat énergétique cantonal des bâtiments Plus (CECB[®] Plus) qui constitue une base complète d'analyse d'assainissement. Une rénovation énergétique permet aux propriétaires non seulement de réduire les consommations énergétiques, mais contribue aussi au maintien de la valeur de la propriété.

Art. 2 Entrée en vigueur

L'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2023.



Merci pour votre attention !





St-Léonard
s'engage pour le climat



Commune de St-Léonard – nouvelle Cité de l'énergie

Alain Anthamatten, Conseiller communal

03.06.2024

Le label Cité de l'énergie

Le label Cité de l'énergie désigne et soutient une politique énergétique **cohérente et durable**.

Il a été développé par l'Office fédéral de l'énergie et est aujourd'hui attribué par l'**association** indépendante **Cité de l'énergie**.

Les 6 domaines du label:

1
Développement,
planification urbaine
et régionale

3
Approvisionnement
et dépollution

5
Organisation interne

2
Bâtiments de la
collectivités et
installations

4
Mobilité

6
Collaboration et
communication

Enjeux, motivation: Intérêt du label pour St-Léonard



Transition énergétique et climatique



Création locale de valeur



Attentes de la société



Responsabilité envers les générations futures



Qualité de vie



Rôle de modèle



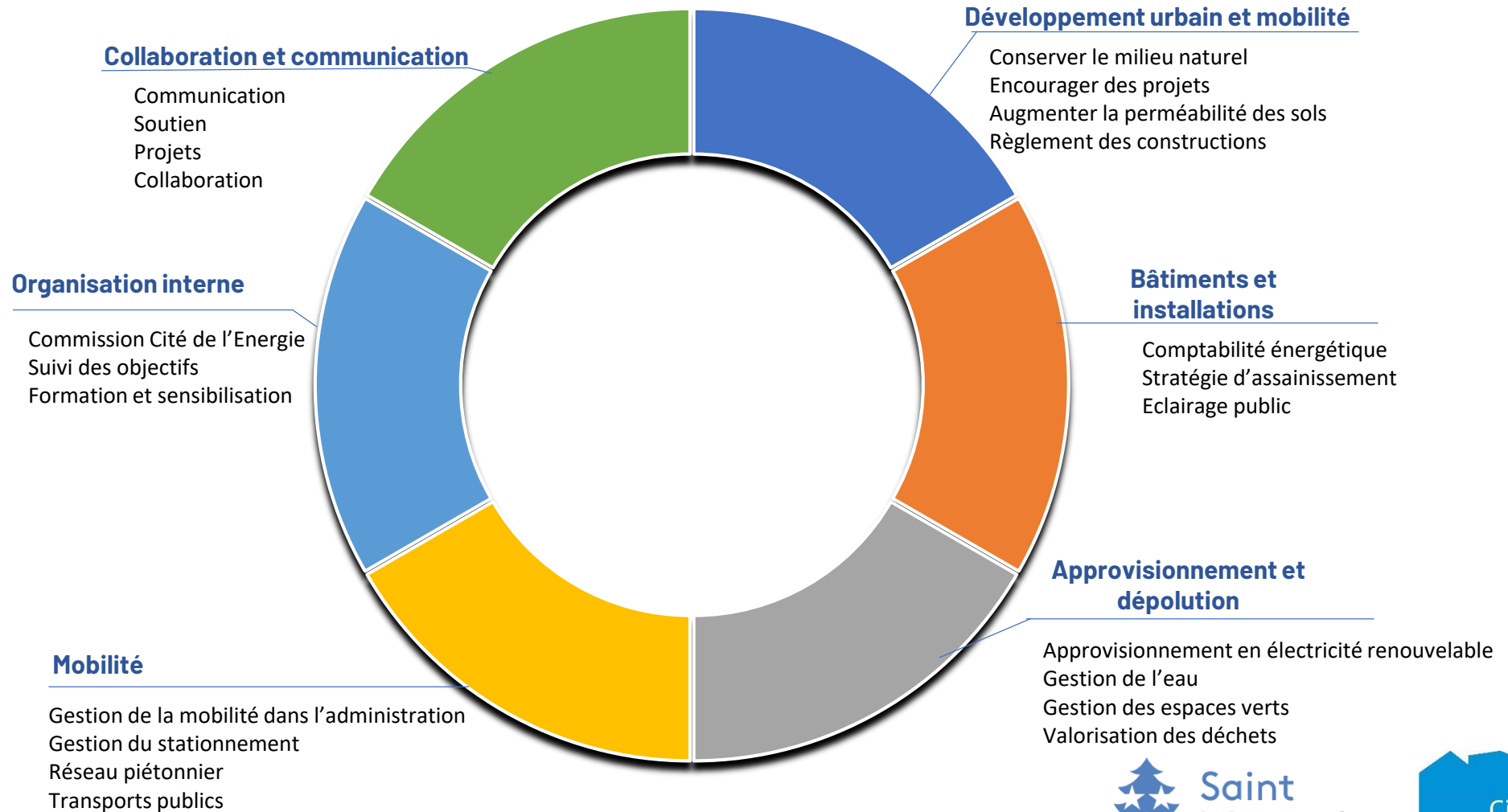
Définition des priorités d'action pour la commune



Etapes les plus importantes



Programme d'actions 2024 - 2028



St-Léonard: politique énergétique et climatique

Charte énergie et climat:

Cadre de référence pour la protection du climat et pour encrer l'engagement de la commune.

- Définition d'**objectifs** stratégiques qualitatifs et quantitatifs à court, moyen et long terme
- Définition d'**indicateurs** de performance pour suivre la mise en œuvre des objectifs



Charte de l'énergie et du climat Commune de St-Léonard

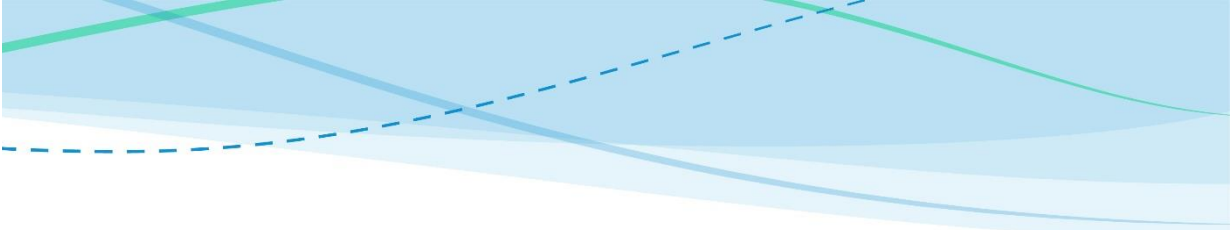
1 Situation actuelle

La commune de St-Léonard a commencé le processus de certification pour obtenir le label Cité de l'énergie en 2023. En parallèle, la présente charte de l'énergie et du climat a été élaborée afin de définir la politique énergétique communale sur du moyen et long terme. La charte représente la situation de départ ainsi que les objectifs à atteindre.

Une charte de la politique énergétique et climatique communale doit être soutenue par le plus grand nombre de personnes possible. Elle est :

- Une condition pour une action ciblée et un point de référence permettant de vérifier les objectifs des décisions politiques et les mesures prises par tous les acteurs locaux ;
- Une base pour les activités en cours et planifiées ;
- La vision idéale de la forme, de la structure et du développement futur de la commune ;
- Un instrument de planification et d'amélioration à long terme, qui permet de déterminer si le développement de la commune se poursuit dans la direction prévue et qui est complété par un programme d'actions ;
- Le résultat du processus de dialogue aboutissant à un accord contraignant entre les différents acteurs ;
- La "philosophie d'entreprise" de l'administration communale ;
- Un signal à l'interne et à l'externe (communication interne et externe) : les employés communaux sont motivés à mettre en œuvre des mesures. À l'égard du public, la charte de l'énergie et du climat permet un positionnement clair en tant que commune durable.

Objectifs pour l'administration communale	jusqu'en 2030	jusqu'en 2040	d'ici 2050
Électricité			
Réduction de la consommation d'électricité des bâtiments communaux, de l'éclairage public et des terrains de sport par des rénovations et des optimisations de fonctionnement (en 2022, éclairage public : 8.8 MWh/km)	-10 %	-15 %	-20 %
Augmentation de la puissance photovoltaïque installée sur les bâtiments communaux (potentiel sur les bâtiments communaux d'environ 0.6 GWh, selon <u>Oiken</u>) (en 2022 : 0 kWp)	à 200 kWp	à 300 kWp	à 400 kWp
Chaleur			
Augmentation de la part de chaleur renouvelable dans les bâtiments communaux (en 2022 : 67.5 %). Pas de nouvelles infrastructures thermiques fossiles pour les bâtiments dans le patrimoine administratif et financier.	à 80 %	à 90 %	à 100 %
Mobilité			
Véhicules standards et spéciaux du secteur public ; véhicules des travaux publics : augmentation de la part des véhicules électriques / propulsion renouvelable (en 2023 : 0 %)	à 25 %	à 50 %	à 100 %
Finances			
Augmentation de la part de placements financiers neutres sur le plan climat (not. caisses de pension)	à 60 %	à 80 %	à 100 %



Objectifs pour l'ensemble du territoire communal	jusqu'en 2030	jusqu'en 2040	d'ici 2050
Électricité			
Augmentation de la part d'électricité renouvelable du mix de fournisseurs dans l'approvisionnement de base	100 %	100 %	100 %
Valorisation du potentiel local d'énergie solaire (production d'électricité) sur les toits et façades (potentiel St-Léonard selon le calculateur solaire de l'OFEN : 27.26 GWh/a) (en 2022 : env. 0.7 GWh/a, 2.5 % du potentiel)	15 %	30 %	45 %
Chaleur			
Augmentation de la part de chaleur renouvelable - ici par rapport au nombre d'agents énergétiques (en 2023 : 21.2 % selon l' <u>EnergieReporter</u>)	30 %	70 %	100 %
Mobilité			
Véhicules immatriculés sur le territoire de la commune : augmentation de la part des véhicules électriques / propulsion renouvelable (en 2023 : 2.2 % de voitures électriques)	10 %	30 %	60 %
Immobilier			
Taux annuel de rénovation énergétique du parc bâti (rénovation complète ou isolation thermique partielle, en 2022 : 1.42 %, sur la base des subventions accordées par le programme bâtiments)	1.5 %	2 %	2.5 %

Exemples de projets et actions réalisés ou en cours

Bâtiments et infrastructures communaux:

- Réseau de chauffage aux pellets alimentant l'école, la salle de gym, le home et l'UAPE;
- Audits énergétiques & analyse potentiel photovoltaïque;
- Assainissement éclairage public (LED) et extinction nocturne.

Mobilité:

- Aménagement place de la gare;
- Réalisation pôle jeunesse et sport;
- Elaboration concept stationnement;
- Subventions vélos électriques.

Ecole: Collaboration avec la HES-SO

Déchets: Obligation d'utilisation de vaisselle réutilisable lors de manifestations

Conseil: Subventions cecb+

...

Perspectives d'activités pour les années à venir

Défis majeurs

- accélérer l'assainissement du parc bâti ;
- augmenter la production d'électricité renouvelable (PV) ;
- s'adapter au changement climatique (îlots de chaleur, etc.) ;
- favoriser et sensibiliser davantage à la mobilité durable.

Exemples d'activités prévues

Mobilité

- Requalification route cantonale;
- Aménagement des axes de mobilité principaux;

Parc bâti

- Analyse extension du chauffage à distance;
- Adaptation du règlement des constructions et des zones (yc pour favoriser la biodiversité);
- Analyse des possibilités de subventions supplémentaires;
- Sensibilisation – soirées d'information;
- Assainissement énergétique des bâtiments communaux.
- ...



Notre engagement local pour le climat.



Impegno locale per il clima.



Lokales Engagement für unser Klima.



Notre engagement local pour le climat.